|  |  |
| --- | --- |
|  | **Déclaration FNECFPFO****CTSD du 28 janvier 2019** |

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Ce CTSD du Puy de Dôme est le premier à se réunir à la suite des élections professionnelles de 2018. La FNEC FP FO y gagne un siège. Que ce soit au niveau départemental, académique ou national, la FNEC FP FO a progressé. Ces élections confirment FO comme première confédération dans la fonction publique. C’est un signe de la volonté des personnels de renforcer un syndicat libre et indépendant, loin de toute cogestion. Mesurant la responsabilité que cette confiance implique dans notre organisation syndicale, les représentants de la FNEC FP FO 63 continueront sans concession et avec détermination de porter les revendications afin de défendre les intérêts moraux et matériels des personnels.

Ce CTSD se réunit alors que depuis deux mois de mobilisation des gilets jaunes, dont notre fédération partage l’essentiel des revendications, le gouvernement ne répond qu’en termes de provocation, de violence policière, d’arrestation en masse et de remise en cause du droit de manifester.

La FNEC FP FO considère que le grand débat national avancé par l’exécutif comme réponse démocratique à la crise actuelle n’a en réalité pour seul objectif que de le légitimer afin de l’aider à poursuivre sa politique de casse sociale.

Les personnels de l’Education Nationale ont été consternés des dernières annonces du ministre. Alors que les policiers ont obtenu une revalorisation, alors que les agents du fisc ont obtenu une prime… qu’ont obtenu les personnels du ministère de l’Education Nationale ? Rien du tout !

Pire, avec cynisme, le ministre a annoncé la suppression de 2 650 postes dans le second degré pour 40 000 élèves supplémentaires à la rentrée 2019. Ces fermetures sont la conséquence directe de la 2ème HSA imposée et de la réforme du lycée. Et on nous parle de l’école de la confiance ?

Qu’ont obtenu les personnels qui subissent le blocage du point d’indice depuis 2010 et qui voient leur salaire net baisser depuis des années avec l’augmentation de la retenue pour pension civile ? Qu’ont obtenu les AESH qui ne perçoivent que 793 euros par mois au bout de 7 ans de service ?

Le ministre répète son estime et sa considération pour les personnels. Pour la FNEC FP FO la seule estime et la seule considération qui vaille est celle qui apparait au bas de la fiche de paie.

Concernant plus spécifiquement les points de ce CTSD du 1er degré, avec une dotation académique nulle, 9 postes sont récupérés pour le Puy de Dôme dans les autres départements 2 dans l’Allier, 4 dans le Cantal, et 3 en Haute Loire. Ces postes vont manquer pour les personnels de ces départements.

Pour continuer la création des dispositifs CE1 100% réussite en REP, 10,25 postes seraient nécessaires dans le Puy de Dôme. De nombreuses classes dans ces dispositifs fonctionneront, comme cette année, à plus de 12 élèves, contrairement aux annonces du gouvernement. Ces dispositifs allégés se font au détriment des autres classes, et contre certaines fois les propositions de répartition des conseils des maitres. Le SNUDI FO 63 rappelle que si les baisses des effectifs des classes est une revendication des personnels, la création de ces dispositifs 100% réussite ne fait pas parti de ces revendications.

La FNEC FP FO dénonce, comme elle l’a dit lors du groupe de travail du 23 janvier 2019, le fait qu’aucun projet précis de votre part, Monsieur l’Inspecteur Académique, n’ait été donné aux organisations syndicales, et par conséquent aux personnels. Pointer 76 écoles à « effectifs fragiles » donc en risque de fermeture, c’est dissimuler votre projet précis, et empêcher aux collègues, aux parents d’élèves et aux mairies de se mobiliser pour défendre leurs postes et leurs écoles.

Vous annoncez cependant que vous ne fermerez aucune école. Pour la FNEC FP FO cela n’est pas exacte car 6 fusions d’école sont en projet. Ce sont donc 6 écoles qui disparaissent. Ce sont donc 6 postes de direction qui disparaissent.

La FNEC FP FO 63 revendique aussi la création de postes de RASED à hauteur des besoins. Le département manque cruellement de remplaçants comme vous l’avez signalé lors du CDEN de septembre 2018. FO attend vos réponses concernant les 30 à 40 postes, selon vos chiffres, de remplaçants manquants. Cette pénurie impacte l’ensemble des conditions de travail des personnels : collègues non remplacés en cas d’absence, ce qui a pour conséquence de répartir les élèves dans les autres classes de l’école. Les 10 journées de décharge de direction pour les écoles de 3 classes ou moins ne sont pas toutes effectives. Des journées de formation sont annulées chaque année. Et des demandes d’allégement de service de personnels en situation de santé fragile sont refusées pour faute de postes. Pour FO, c’est inacceptable !

L’annonce faite de continuer à recruter « à minima » le même nombre de contractuels en 2019 montre que la ligne rouge en 2017 dans le département a bien été franchie, et que le recrutement de ces personnels précaires devient une variable d’ajustement de la carte scolaire. Malgré les promesses faites à l’époque par l’Administration que cette situation serait exceptionnelle et ponctuelle, la FNEC FP FO 63 continue de revendiquer la mutation beaucoup plus importante des collègues qui attendent depuis des années de rentrer dans le département, et d’ouvrir plus largement les listes complémentaires du concours.

La FNEC FP FO 63 demande des précisions sur le dispositif PIAL, et s’étonne de la fiche de poste à profil présentée aux collègues, avec notamment un recrutement de personnels du 1er ou 2nd degré sur, je cite, « la base du volume réglementaire de 1607 heures annuelles. » Cela ne correspond pas au statut particulier des enseignants du 1er degré et du 2nd degré.

Enfin, Monsieur l’Inspecteur Académique, vous souhaiteriez que le dossier des rythmes scolaires soit clos. Alors qu’au niveau national, 87% des communes fonctionnent à 4 jours, et que parmi les 13% restant, l’Association des Maires de France dans son enquête de novembre 2018 annonce que la moitié envisage de revenir à 4 jours, votre réponse ne correspond pas à la réalité du terrain. Non Monsieur l’Inspecteur Académique, les personnels ne se résignent pas et s’organisent pour que leur revendication aboutisse. A Thiers, Courpière, Riom, Clermont Ferrand, Chateaugay, Cisternes la Forêt, Longues/Vic le Comte, Chauriat, Mozac, Billom… la FNEC FP FO accompagne les collègues et appuie leur demande de revenir à 4 jours sur 36 semaines en 2019.

Dans ce contexte général et particulier, le collectif des stylos rouges a demandé à nous rencontrer. La FNEC FP FO nationale a répondu favorablement. Nous sommes disponibles pour l’action commune à tous les niveaux pour faire aboutir les revendications.

La FNEC FP FO appelle les personnels à se réunir en Assemblées Générales, à établir les revendications, à discuter de l’action efficace, de la grève pour gagner, posant la question de sa reconduction. Personne ne veut des journées d’actions sans lendemain. La FNEC FP FO 63 s’inscrit pleinement dans l’initiative de l’Union interfédérale de la Fonction Publique FO de rassemblement à Matignon le 7 février, et sera prête à s’engager dans la grève dès le 5 février pour revendiquer :

- l’*Augmentation immédiate des salaires*

*- La prime de 1 000 euros pour tous, comme proposée dans le privé*

*- Le maintien et l’amélioration du Statut général des fonctionnaires*

*- La fin des suppressions de postes*

*- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL.*

Je vous remercie de votre attention.